

Conseil d'Etat : nouveau cycle annuel de conférences dédié aux réseaux sociaux

Consacrés par l'utilisation massive d'internet, les réseaux sociaux ont modifié de nombreux équilibres de la vie en société et de la vie publique, révolutionnant les échanges entre citoyens, mais aussi le quotidien des administrations et des entreprises. Afin de mieux comprendre les bouleversements apportés par ces outils et notamment les enjeux de régulation et la responsabilité de la puissance publique, le Conseil d'État consacrera son nouveau cycle de conférences 2021-2022 à cette thématique. Ce cycle nourrira la prochaine étude annuelle du Conseil d'État, qui paraîtra à la rentrée 2022.

Les réseaux sociaux révolutionnent les échanges et les relations humaines : ils engendrent de nouvelles formes de sociabilité, dans la sphère privée comme dans la sphère publique, transforment les modes de vie, les relations individuelles et collectives personnelles ou professionnelles ainsi que les relations entre les générations. Abolissant de nombreuses frontières physiques ou sociales, ces nouveaux espaces d'expression publique, administrés le plus souvent par des opérateurs privés indifférents aux logiques étatiques, bousculent les règles établies de la vie en société et de la formation de l'opinion publique. Autorisant souvent l'usage de pseudonymes, ils peuvent aussi faciliter des comportements illicites et engendrer de nouvelles vulnérabilités. Ils offrent néanmoins une richesse de fonctionnalités nouvelles qui peut être mise à profit pour le bien commun.

Le cycle de conférence s'efforcera d'appréhender les principaux enjeux de ces profonds bouleversements, notamment pour ce qui a trait aux responsabilités de la puissance publique et aux enjeux de la régulation.

Le cycle de conférences :

- Les réseaux sociaux, vecteurs de transformation de la vie en société et du débat public

Conférence inaugurale : 27 octobre 2021

L'horizontalité, l'expression directe et la viralité de l'information sont désormais les marqueurs du débat public. Comment ces « agora » numériques ont-elles modifié les interactions entre les citoyens et le débat public?

- Les réseaux sociaux, vecteurs de transformation de l'économie et du travail **2ème conférence : 15 décembre 2021**

En plus de révolutionner les échanges d'idées et d'information, ces réseaux modifient profondément la vie économique : création de nombreuses opportunités d'activités marchandes, de nouveaux modèles économiques, mise en relation directe des agents et acteurs de l'économie... Comment les réseaux modifient-ils nos rapports à l'économie et au travail ?

- Les réseaux sociaux, vecteurs de transformation de l'action publique
3ème Conférence : février-mars 2022

Les divers acteurs de l'administration et des pouvoirs publics utilisent eux aussi les réseaux et les citoyens peuvent directement interagir avec eux pour de nombreuses fonctions: échanges d'information, sollicitations, réclamations... Comment l'action publique s'est-elle trouvée modifiée par les réseaux sociaux ? Quelles sont les perspectives et les risques ?

- Les réseaux sociaux, enjeux de régulation
4ème Conférence : mai-juin 2022 (clôture du cycle)

Comment et par qui peut et doit être assurée la régulation de ces outils ? Par les réseaux eux-mêmes, par les États ou par des entités supranationales ? Quelles sont les cadres juridiques applicables à des échanges qui ne connaissent pas les frontières?

Plus d'informations disponibles ici.